

Saliès – conseil municipal du 15 décembre 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT TARN

ARRONDISSEMENT

CANTON

Albi-Sud

Nombre de conseillers
En exercice 12

Présents 8
Votants 8

Commune SALIÈS
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 22 septembre 2025
L'An deux mille vingt-cinq et le vingt-deux septembre

Le Conseil Municipal de la commune de SALIES étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 16 septembre 2025, sous la présidence de Jean-François ROCHEDREUX, le Maire.

Etaient présents : Jean-François ROCHEDREUX Jacky MIQUEL, Bernard TOMINET, Valérie JACQUET, Nathalie BRULANT, Florence CABROL, Bruno GASCON et Raymond CHAPPERT.

Excusés : David FERRÉ, Bruno LACHENAUD, Florence VOGEL, et Thierry VAREILLES.

**COOPÉRATIVE SCOLAIRE – DEMANDE DE SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE**

L'école souhaite organiser une sortie pour les classes de maternelle (23 élèves) et primaire (22 élèves) en avril ou mai 2026, au moulin des Sittelles. Il s'agit de classes découvertes autour de l'invention musicale, découverte de la nature et écocitoyenneté, initiation à des pratiques artistiques, artisanales, sportives ou scientifiques.

Le devis pour le séjour s'élève à 6 486 euros. Le trajet en bus s'élèverait à environ 700 euros.

Bien qu'organisé en 2026, les organisateurs du projet ont besoin de connaître dès à présent la position de la mairie afin de savoir si le projet est réalisable.

La coopérative scolaire va participer aux frais, ainsi que l'association des parents d'élèves (à hauteur de 700 euros environ).

Afin de réduire la participation des parents, la coopérative scolaire demande à la mairie de participer financièrement afin de rendre ce séjour possible.

Monsieur le Maire propose de participer à hauteur de 20 à 25 euros par enfants, soit d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 euros.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur cette question.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Vu la demande de subvention de l'école de Salès auprès de la commune reçu le 3 novembre dernier;

Après en avoir délibéré et, à l'unanimité :

ACCEPTE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 euros.

Saliès – conseil municipal du 15 décembre 2025

PRECISE que les dépenses correspondantes à ce montant devront être votées et inscrites au Budget Primitif Communal 2026.

Certifié conforme au Registre.

Ainsi fait et délibéré à Saliès, le 15 décembre 2025.

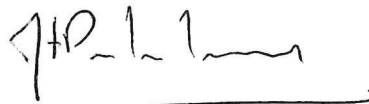
Le secrétaire de séance



Jacky MIQUEL



Le Maire



Jean-François ROCHEDREUX

Transmise en Préfecture et mise en ligne le 18 DEC. 2025